



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **6 juillet 2009**

Délibération n° 2009-0857

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Désignation du représentant de la Communauté urbaine au sein de l'association F3E

service : Direction générale - Direction des relations internationales

Rapporteur : Monsieur Collomb

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 26 juin 2009

Secrétaire élu : Madame Najat Vallaud-Belkacem

Compte-rendu affiché le : 7 juillet 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Barret, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), M. Passi (pouvoir à M. Réale), Mme Frih (pouvoir à M. Braillard), MM. Auroy (pouvoir à M. Abadie), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bargoin (pouvoir à Mme Chevassus-Masia), MM. Barthelémy (pouvoir à Mme Yéréman), Bernard B (pouvoir à M. Coste), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Chabert (pouvoir à M. Buffet), Deschamps (pouvoir à Mme Ait-Maten), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Giordano (pouvoir à M. Buna), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Le Bouhart (pouvoir à M. Millet), Lelièvre (pouvoir à M. Gignoux), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Louis (pouvoir à Mme Levy), Pillon (pouvoir à M. Reppelin), Touleron (pouvoir à M. Fournel), Vaté (pouvoir à M. Cochet).

Absents non excusés : Mme Palleja, M. Turcas.

Séance publique du 6 juillet 2009**Délibération n° 2009-0857**

commission principale : développement économique

objet : **Désignation du représentant de la Communauté urbaine au sein de l'association F3E**

service : Direction générale - Direction des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 juin 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Créé en 1994 avec le soutien du ministère français des affaires étrangères, le Fonds pour la promotion des études préalables, des études transversales et des évaluations (F3E) compte, au 30 avril 2009, 78 organisations de solidarité internationale et collectivités territoriales françaises engagées en coopération pour le développement. Espace pluri-acteurs, l'association F3E est également ouverte aux experts, pouvoirs publics, chercheurs, partenaires du Sud et d'Europe.

Le F3E propose des services diversifiés facilitant l'accès à l'expertise : accompagnement méthodologique, cofinancement d'études, formations, diffusion et partage d'expériences, élaboration d'outils d'aide à la décision.

Une équipe technique composée d'experts en évaluation propose deux types d'appui :

- un accompagnement méthodologique dans toutes les démarches d'études entreprises par ses membres,
- un appui financier sous la forme d'un cofinancement des études par le biais d'un fonds mis en place par le ministère des affaires étrangères.

Le F3E propose un éventail d'outils qui complètent l'évaluation externe : étude préalable, appui au dispositif interne de suivi évaluation, auto-évaluation accompagnée, appui post-évaluation, étude d'impact, étude transversale, capitalisation.

En 2008, la Communauté urbaine est devenue membre de l'association F3E afin de mettre en œuvre une politique d'évaluation des partenariats de coopération décentralisée. Une première étude sur la coopération décentralisée entre la Communauté urbaine et la ville de Porto Novo a pu être ainsi lancée grâce, notamment, à un cofinancement à hauteur de 75 % pour F3E.

L'association F3E est composée aujourd'hui de membres provenant :

- des associations d'éducation au développement/lobbying/concertation des organisations de solidarité internationale françaises,
- des plateformes géographiques,
- des acteurs de la coopération décentralisée,
- un centre hospitalier universitaire (CHU),
- des associations diverses travaillant dans le champ de la santé, de l'éducation, de l'environnement, du soutien à l'artisanat, du développement urbain ou rural, du commerce équitable, etc.

Lors du renouvellement du conseil d'administration du F3E, le 27 mai dernier, la Communauté urbaine, qui a fait acte de candidature pour siéger au conseil d'administration, a été élue.

La Communauté urbaine est représentée par un élu qui participera à la fois au conseil d'administration du F3E et au conseil d'examen des demandes de soutien financier et technique adressées au F3E.

Il convient donc de désigner le représentant de la Communauté urbaine au sein de l'association F3E ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

Vu l'accord de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le résultat du scrutin ;

DELIBERE

Désigne monsieur Jean-Michel Daclin en tant que représentant de la Communauté urbaine au sein de l'association F3E.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 8 juillet 2009.